RÉUNION PUBLIQUE GONESSE

LE PPBE:

Un plan d'action pour réduire le bruit autour de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle

→ Un enjeu de santé publique



CONSTAT

Roissy CDG est l'un des 2 points noirs du bruit aérien en Europe:

- > Trafic en 2019: 504 836 mouvements d'avions
- Trafic de nuit (22h-6h): plus de 62 000 mouvements, soit 170 avions chaque nuit

Record d'Europe: Roissy CDG a le double de vols de nuit par rapport aux aéroports européens comparables

Le trafic de nuit s'est maintenu pendant la crise sanitaire (fret) Il pourrait augmenter en 2022



IMPACTS SANTÉ

NORMES OMS 2018

Valeurs-guide pour le bruit aérien: Lden 45 et Ln 40

1,4 millions de Franciliens impactés à Roissy CDG

ETUDE DEBATS 2020

Impact sommeil et occurrence des maladies cardio-vasculaires confirmés

ETUDE BRUITPARIF 2019

Jusqu'à 3 ans de vie en bonne santé perdues à cause du bruit aérien

RAPPORT CNB-ADEME 2021

« Coût social du bruit en France » En IDF, 12% du coût social du bruit est imputable au transport aérien



NOS DROITS

Charte de l'Environnement de 2004 adossée à la Constitution :

« Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé. »

Loi LOM (2019):

« Chacun a le droit de vivre dans un environnement sonore sain. »



RÈGLEMENTATION UE BRUIT

Directive 2002/49/CE

Evaluer, prévenir et réduire le bruit dans l'environnement

J

En droit français:

Code de l'Urbanisme R147-5-1 Code de l'Environnement L572-1 à L572-11 et R572-1 à R572-11 Pour les aéroports de plus de 50 000 mouvements d'avions/an, dont Roissy CDG:

Evaluer le bruit : cartographie

Fixer un objectif de réduction du bruit

Prévenir et réduire le bruit : plan d'action sur 5 ans, renouvelé tous les 5 ans, appelé PPBE



MESURES DE RÉDUCTION DU BRUIT

1

Réduction du bruit à la source :

Renouvellement des flottes Retrait d'avions bruyants 2

Gestion et contrôle de la planification des sols :

PEB → maîtrise de l'urbanisme PGS → insonorisation

3

Procédures de vols à moindre bruit :

Décollage en seuil de piste Augmenter angle atterrissage ... 4

Restrictions d'exploitation :

Interdiction d'avions bruyants Limitation du nombre d'avions le jour/la nuit – Couvre-feu



RÈGLEMENTATION UE BRUIT AÉROPORTS

Règlement UE 598/2014

Règles et procédures concernant l'introduction de restrictions d'exploitation liées au bruit des aéroports

- > Evaluer le bruit : cartographie
- Si un problème de bruit est identifié, adopter l'approche équilibrée
- Fixer un objectif de réduction du bruit
- Déterminer des mesures de réduction du bruit
- > Etudier leur rapport coût-efficacité
- ➤ Si les mesures appliquées [piliers 1, 2 et 3] ne sont pas efficaces, on peut introduire des restrictions d'exploitation [pilier 4]



2008:

Pas de PPBE

2013:

Toujours pas de PPBE

2016:

Enfin un PPBE!

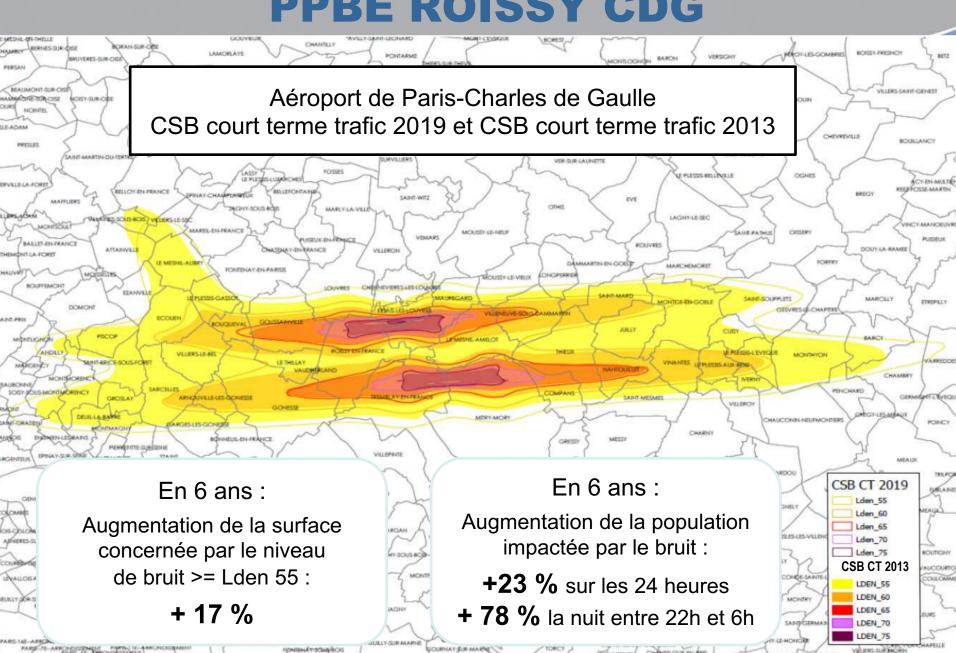
Plan d'action inexistant

→ Action juridique ADVOCNAR - Gonesse - Saint-Prix - Associations

2021:

Nouveau projet de PPBE en cours d'élaboration





Un problème de bruit persistant et en augmentation est identifié.

Nous demandons sans délai une étude d'approche équilibrée pour introduire des restrictions d'exploitation :

Plafonner le trafic de Roissy CDG à 500 000 mouvements / an Plafonner le trafic de nuit (22h-6h) à 30 000 mouvements/an Mettre en place un couvre-feu

Supprimer les avions bruyants en priorité la nuit (marge acoustique <13 EPNdB)



Nous demandons également des mesures relevant des piliers 1, 2 et 3 :

1

Inciter financièrement au renouvellement accéléré des flottes d'avions

Inciter financièrement à l'augmentation du taux d'emport par avion

Pénaliser financièrement et de manière dissuasive les vols de nuit.

Poursuivre de la pose des rétrofits sur les avions de la gamme A320.

Planifier avec les compagnies aériennes le retrait d'avions bruyants 2

Pour la réalisation des CSB, PEB et PGS, utiliser les valeurs-guide de bruit aérien recommandées par l'OMS, soit Lden45 et Ln40.

Réaliser un PEB et un PGS prenant en compte les nuisances cumulées de Roissy CDG et le Bourget.

Contrôler de façon stricte l'attribution des permis de construire, l'évolution de la population en zone C et veiller à ce qu'elle n'augmente pas.

Planifier des rentrées de TNSA suffisantes sur 5 ans pour insonoriser les logements restants dans le PGS de Roissy CDG. Prévoir une avance de l'Etat.

3

Mettre en place le décollage généralisé en seuil de piste

Mettre en place un angle d'atterrissage de 3,2° comme à Francfort.

Eviter la sortie prématurée des trains d'atterrissage, des becs et des volets.

Avoir comme objectif d'équilibrer les survols entre les territoires autour de l'aéroport



- ➤ La DGAC refuse d'inscrire nos propositions au projet de PPBE
- La DGAC refuse de lancer l'étude d'approche équilibrée sur l'ensemble des mesures et des restrictions d'exploitation que nous proposons
- L'objectif de réduction du bruit n'a pas été fixé
- Le calendrier très serré prévu dans le cadre du projet ne permet pas de vraies réunions de travail







Planning prévisionnel général PPBE Paris-Charles de Gaulle

2021 2022 2023-2025 1erCP 29 juin 2021 : Lancement du PPBE et appel à contributions 2nd CP 27 octobre: CSB, retour contributions 3ème CP CCE (7 décembre 2021) : Présentation des CSB et du projet de 16 novembre: 1er octobre : PPBE pour avis projet de PPBE retour contributions Approbation CSB Mars 2022 : Publication du **PPBE** Réalisation du PPRE Consultation du public (2 mois) Réserve électorale (mars/juin) Mise en œuvre du PPBE

AGISSONS!

La Commission Consultative de l'Environnement de Roissy CDG se tiendra le 7 décembre à 15h à la Maison de l'environnement.

DEMANDONS À ETRE ENTENDUS COMME PRÉU PAR LA LOI

en vertu de l'article R571-80 du Code de l'environnement Demande à adresser à M. le Préfet du Val d'Oise

REFUSONS DE VOTER LES CSB et le projet de PPBE



RÉUNION PUBLIQUE GONESSE

MERCI DE VOTRE ATTENTION

VOS QUESTIONS

